



Toute sortie en mer doit être préparée.

Avant de partir en mer je vérifie :

- la réglementation en vigueur,
- mon matériel de sécurité,
- mon niveau d'essence,
- la météo, les marées,
- je préviens mon entourage.

En mer :

- je porte un coupe circuit,
- un gilet de sauvetage,
- je respecte les limites de vitesse.

En cas d'urgence, j'alerte les secours par VHF canal 16 ou au 196 par téléphone (7j/7-24h/24).



[Des fiches à votre service :](https://www.mer.gouv.fr/navigation-n-de-plaisance-sports-et-loisirs-nautiques)

<https://www.mer.gouv.fr/navigation-n-de-plaisance-sports-et-loisirs-nautiques>



[Pêche maritime de loisir :](https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-securite-maritime-et-fluviale/Peche-maritime-de-loisir)

<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-securite-maritime-et-fluviale/Peche-maritime-de-loisir>

